

Le Bureau de Certification International certifie que le système mis en place par l'organisme sous-mentionné, a été évalué et jugé conforme aux exigences Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences, au Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 (modifiés par Decret 2020_894) relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle, à l'arrêté du 6 juin relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national, au guide de lecture du référentiel national qualité (en vigueur) et au programme de certification de BCI France.

FM20 - V2.05.21

Certificat N°FM211144 V1 attribué à :

PATRICE AYBAR

2 Rue François MANSARD 66670 BAGES
N° de déclaration d'activité 76660199866

CERTIFICATION QUALIOPi
pour
LES ACTIONS DE FORMATION
L. 6313-1-1°

Certificat valable jusqu'au: 03 / 10 / 2024
Date certification initiale: 04 / 10 / 2021

Sous réserve du fonctionnement continu et satisfaisant du système mis en place.
La validité du certificat est vérifiable auprès de nos services: 04.72.91.32.86

Date de signature: 04/10 /2021

Directeur de certification
Signature autorisée



Accréditation n°5-0622
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

